

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) 2020/878)

# Sani Smart

\_\_\_\_\_

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Sani Smart

Code du produit 400271

L'identifiant unique de formulation (UFI)

NH8Q-SCJ2-PF28-5TTW

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du

mélange

Produit de nettoyage

**Utilisations déconseillées** Pas de distribution aux utilisateurs privés.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la Flühler Reinigungsprodukte AG

société/entreprise

Mühlestrasse 4 8344 Bäretswil Tel. 044 939 91 91 Fax. 044 939 91 99 info@fluehler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence 145 (Tox Info Suisse)

Date de révision 17.08.2022

Version GHS 3 (Version précédente: GHS 2)

GHS 3

# RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319

Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 2, H315

Information complémentaire

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre,

voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H315: Provoque une irritation cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

**Conseils de prudence** P264: Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver

abondamment à l'eau et au savon.

P332+P313: En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P280: Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et un équipement de protection du visage. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Informations supplémentaires Aucun(e).

Identificateur de produit 2 Propylheptanolethoxilate, No.-CAS 160875-66-1

sulphamidic acid; sulphamic acid; sulfamic acid, No.-CAS 5329-

14-6, No.-CE 226-218-8

**2.3. Autres dangers** Aucun(e) à notre connaissance.

# RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Produit de nettoyage.

Composants	% en poids	Classification CLP	Identificateur de produit
2 Propylheptanolethoxilate	0.1% - 1%	Eye Dam. 1 H318	NoCAS: 160875-66-1 NoIndex: 605-233-7
sulphamidic acid; sulphamic acid; sulfamic acid	10% - 15%	Eye Irrit. 2 H319, Skin Irrit. 2 H315, Aquatic Chronic 3 H412	NoCAS: 5329-14-6 NoCE: 226-218-8 NoIndex: 016-026-00-0

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Impuretés dangereuses** Aucun(e) à notre connaissance.

 Sani Smart
 Date d'impression

 GHS 3
 17.08.2022

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation** Pas de précautions spéciales. Amener à l'air libre en cas

d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de

décomposition.

Contact avec la peau Laver à l'eau et au savon par précaution.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les

paupières, pendant au moins 15 minutes.

**Ingestion** Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ce produit ne contient aucune substance dangereuse pour la santé,

en concentrations qui exigent de la prendre en compte.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction Utiliser un produit chimique sec, du CO2, de l'eau pulvérisée ou de

la mousse d'alcool. Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du

mélange

En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les

canalisations.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants

Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Combinaison complète de protection contre les agents chimiques.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales

et à l'environnement voisin.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Pour les non-secouristes** Pas de précautions spéciales. Utiliser un équipement de protection

individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas

inhaler les vapeurs/poussières.

Pour les secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas inhaler les

vapeurs/poussières. Ventiler la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination (Conteneur en

plastique de HDPE).

6.4. Référence à d'autres

sections

Voir chapitre 8 et 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection. Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles

incompatibilités

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans le conteneur d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

**Limite(s) d'exposition** Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Pratiques générales d'hygiène industrielle. À manipuler

conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité.

#### Protection individuelle

Protection respiratoire Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection des mains Gants en Nitrile. Les gants de protection sélectionnés doivent

satisfaire aux spécifications du Règlement (CE) No. 2016/425 et au

standard EN 374 qui en dérive. Temps de percée: >= 30 min.

Protection des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.

Protection de la peau et du corps Vêtements de protection à manches longues.

Risques thermiques Pas de précautions spéciales.

Contrôle d'exposition de

l'environnement

S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser

dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** Liquide. **Couleur** Rouge.

Odeur Pas d'information disponible.

Point de fusion/ point de Non déterminé.

congélation:

Point d'ébullition ou point initial /

intervalle d'ébullition:

Non déterminé.

Inflammabilité: Non déterminé. Limites inférieure et supérieure Non déterminé.

d'explosion:

Point d'éclair: pas applicable Température d'auto- Non déterminé.

inflammation:

Température de décomposition: Non déterminé.

pH:

Viscosité cinématique: Non déterminé.

Solubilité: complètement soluble (Eau)

Coefficient de partage n- Non déterminé.

octanol/eau (valeur log):

Pression de vapeur: Non déterminé.

Densité et/ou densité relative: 1.07

Densité de vapeur relative: Non déterminé. Caractéristiques des particules: Non applicable.

9.2. Autres informations

Autres caractéristiques de

sécurité

Pas d'information disponible.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

**10.1. Réactivité** Pas de dangers particuliers à signaler.

Sani Smart Date d'impression

GHS 3 5 / 9

10.2. Stabilité chimique Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions

dangereuses

Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4. Conditions à éviter La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques.

10.5. Matières incompatibles Selon l'expérience n'est pas prévisible.

10.6. Produits de décomposition

dangereux

Aucun sous utilisation appropriée.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

sulphamidic acid; sulphamic acid; sulfamic acid (CAS 5329-14-

6)

Dermal LD50 Rat > 2000 mg/kg (ECHA\_API)

Oral LD50 Rat = 1450 mg/kg (IUCLID)

Corrosion/irritation cutanée Irritation légère de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire/cutanée Aucun(e).

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification Cancérogénicité

ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles - exposition

unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration Donnée non disponible

Expérience chez l'homme Ce produit n'est associé à aucun effet négatif connu sur la santé de

l'homme.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système

endocrinien

Donnée non disponible.

Autres données

Donnée non disponible

# RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**12.1. Toxicité** Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible

dans les conditions normales d'utilisation.

sulphamidic acid; sulphamic acid; sulfamic acid (CAS 5329-14-6)

Ecotoxicity - Freshwater Fish -

LC50 96 h Pimephales promelas 14.2 mg/L [static] (EPA)

Acute Toxicity Data

**12.2. Persistance et dégradabilité** Facilement biodégradable. Le(s) agent(s) de surface contenu(s)

dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux

détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable. Une accumulation dans les

organismes aquatiques est peu probable.

**12.4. Mobilité dans le sol**Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Pas d'information disponible

12.6. Propriétés perturbant le

système endocrinien

Pas d'information disponible

**12.7. Autres effets néfastes** Pas d'information disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non

utilisé

Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les

réglementations locales et nationales. Code OMoD (Ordonnance

sur les mouvements de déchets): 161901 (S).

**Emballages contaminés** Mettre les emballages rincés à la disposition de services de

recyclage locaux. Eliminer comme le produit non utilisé.

# RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification

Non applicable.

Sani Smart Date d'impression
GHS 3 17.08.2022 7/9

14.2. Nom d'expédition des

**Nations unies** 

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

Non applicable.

**14.4. Groupe d'emballage** Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

14.6. Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments

de l'OMI

Non applicable.

Règlement type des ONU

ADR/RID Non réglementé.

IMDG Non réglementé.

IATA Non réglementé.

Autres Informations Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

# RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE)

No. 1272/2008.

<5% agents de surface non ioniques

Parfums.

Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 1.

Classe de stockage 12. (CH)

VOC (CH) = 0%

### 2 Propylheptanolethoxilate (CAS 160875-66-1)

Germany - Water Classification - Substances According to AwSV

Reg. no. 7749, hazard class 1 - slightly hazardous to water

(average molecular weight 186.2 g/mol)

Classified By or Based on the

VwVwS

sulphamidic acid; sulphamic acid; sulfamic acid (CAS 5329-14-6)

EU - REACH (1907/2006) - Annex

Use restricted. See item 75.

XVII - Restrictions on Certain

**Dangerous Substances** 

EU - REACH (1907/2006) - List of

Present ([226-218-8])

Registered Intermediates

EU - REACH (1907/2006) - List of

Present

Registered Substances

 Sani Smart
 Date d'impression

 GHS 3
 17.08.2022

Germany - Water Classification -Substances According to AwSV Classified By or Based on the VwVwS Reg. no. 1266, hazard class 1 - slightly hazardous to water

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Révision** Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-

jour: 1, 2, 3, ,6, 8, 10, 11, 12, 13, 15, 16.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No.

1272/2008 (GHS)

OMoD: Ordonnance sur les mouvements de déchets (SR 814.610) VOC/COV: Contenu en composés organiques volatils (COV)

Procédure de classification

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves. H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

**Autres informations** 

Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

Mode d'emploi

Uniquement pour utilisation industrielle.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.